



Divorcer oui ou non ?

Par **Moumoune974**, le **23/01/2020** à **20:27**

Bonjour,

Voilà je vous explique, nous sommes mariés depuis 1ans et demi et avons un enfant de 2 ans et demi, cela fait déjà un petit moment que mon mari me délaisse et que je fais tout dans la maison, je ne trouve actuellement pas de travaille mais je sors d'une formation qui a durer 6 mois. Je suis actuellement hors métropole. Le problème c'est que rien ne va plus avec mon mari et je voulais savoir si je veux divorcer avec lui, ai je le droit d'aller en métropole avec mon fils ? Car je n'ai aucune famille ici ... suis je dans mes droits ?

Par **Visiteur**, le **23/01/2020** à **20:54**

Bonjour

C'est compliqué, vous ne pouvez pas venir en métropole et éloigner ainsi l'enfant de son père, dans accord ou décision de justice.